



Protocole de reprise d'activité sportive

Version 2 - Edition du 26/06/2020

La pratique de l'escrime est un sport d'opposition. Cela nous permet de reprendre nos activités dans le cadre de la 2^{de} phase du déconfinement, en respectant les protocoles sanitaires du ministère des Sports, de notre fédération et de la Commune de Geispolsheim, propriétaire de l'équipement sportif. Nous ré-investissons notre salle d'Armes à compter du 06/07/2020 !

Ce protocole est valable du 06/07 au 26/08/2020

Horaires et conditions de reprise

Créneaux de séance (conditions et inscriptions sur le site)

- les lundi de 19h à 21h30 : leçons individuelles ou collectives toutes catégorie
- Mercredi de 19h30 à 21h30 : assauts libres

Programme de séance

- Leçon individuelle : pratique en coopération (1 escrimeur + le Maître d'Armes), sans combat rapproché ni flèche, en tenue d'escrime avec masque, gant et arme individuels

20mn d'échauffement personnel suivi de 20mn de leçon avec le Maître

La personne inscrite à la leçon de 19h00 commencera par s'échauffer et démarrera sa leçon à 19h20

- Leçon collective : échauffements, renforcement musculaire, pédagogie collective (fondamentaux), Assauts dirigés en tenue d'Escrime : tenue complète
- Assauts libres : assauts sans Maître d'Armes. Il est nécessaire d'être autonome

Conditions de participation

- sur inscription par le site internet du CEG pour tous les créneaux

- 20 personnes maximum dans la salle
- port du masque obligatoire à l'intérieur du Complexe, hors pratique sportive

Inscription aux séances de reprise

- Inscription via le site internet du CEG : www.escrime-geis.fr
- confirmation de votre inscription la veille par e-mail pour les leçons individuelles

Validation des créneaux collectifs (19 places max.) :

- 1ère séance : par ordre d'inscription
- autres séances : par ordre d'inscription, et si besoin, en ne retenant pas les personnes qui ont déjà participé

Validation des créneaux individuels (5 places max.) :

- 1ère séance : par ordre d'inscription
- autres séances : par ordre d'inscription, et si besoin, en ne retenant pas les personnes qui ont déjà participé...

Les inscriptions se font sur un créneau de 2h et lors de la confirmation de votre inscription, le CEG vous donnera l'heure exacte de votre leçon

En cas de problèmes physique durant la séance :

- Arrêter impérativement toute activité
- Avertir votre Maître d'Armes ou le référent

Vous serez pris en charge par le référent et, en cas de symptôme COVID-19, vous serez invité à quitter la séance et à consulter votre médecin. Le CEG tiendra à votre disposition la liste des personnes présentes durant votre séance, à communiquer aux autorités sanitaires si besoin.

Protocole sanitaire à respecter

Conditions générales

- respect des gestes barrière (ne pas serrer les mains, pas d'embrassade, hydratation et collation gérées individuellement par des bouteilles personnelles, utilisation de gel hydro-alcoolique personnel pour lavage fréquent des mains)
- distanciation physique de 1,5 m en latéral entre deux personnes, et un espace de 4m² pour chaque participant
- pas de matériel partagé pendant la séance
- fichier de présence
- 20/100 places attribuées sur les gradins pour entreposer le sac
- vestiaires collectifs fermés
- toilettes ouverts (circulation individuelle)
- les accompagnants ne sont pas admis dans la salle
- il est impératif d'arriver à l'heure
- désinfection obligatoire du matériel collectif (prises d'enrouleurs) après utilisation
- pas de matériel de pédagogie collective partagé
- mise à disposition de masques jetables
- mise à disposition de gel hydroalcoolique
- mise à disposition de lingette nettoyante et de spray anti-viral
- Installation de poubelles spécifique pour masques, gants et lingettes
- l'atelier sera provisoirement fermé aux tireurs, il reste néanmoins possible de faire faire vos réparations par le responsable de l'atelier

Entrée et sortie

- Vous serez accueilli par le référent sécurité au début de votre cours
- toutes les portes seront ouvertes et manipulées par le référent sécurité
- Les arrivants tardifs devront utiliser l'interphone pour signaler leur arrivée
- les tireurs doivent être en tenue d'escrime/sport dès leur arrivée
- le port du masque sanitaire est obligatoire lors des phases d'accueil et de retour
- couloir d'entrée et de sortie de la salle d'Armes à sens unique
- espace convivial (gradin et espace hors plateau de jeu) réservé à l'arrivée et la sortie exclusivement

Conditions spécifiques à l'escrime

- assauts autorisés (sans contact, ni corps à corps, ni combat rapproché)
- seules les pistes métalliques seront utilisées

- les assauts se feront en utilisant des boîtiers individuels permettant le marquage sonore de la touche (ne gère pas les doubles ni le contact de masse)
- s'il n'y a pas assez de boîtiers pour tous, alors les tireurs sans boitier pourront se brancher, en respectant le protocole de désinfection nécessaire

Déroulé de séance

Vous serez accueilli à l'heure de votre cours par un référent sécurité, à partir de l'entrée du bâtiment, en tenue de sport/d'escrime. Le port du masque sanitaire est obligatoire pour entrer dans le bâtiment. Seuls les escrimeurs sont autorisés à entrer dans le bâtiment.

Par un couloir de circulation à sens unique (côté droit de la porte d'entrée de la salle d'armes), après avoir utilisé le gel hydroalcoolique à votre disposition, vous pourrez vous approprier un emplacement sur les gradins (le 1er disponible en partant de la régie et par ordre de numérotation), déposer votre sac, déposer votre masque sanitaire, prendre vos effets personnels (serviette, bouteille, encas, gel hydroalcoolique...), chercher un boitier et vous rendre sur le plateau de jeu.

Maintenant le cours commence enfin, chouette!

Organisation de la séance d'escrime en respectant les gestes barrière. La matérialisation de la piste métallique vous permettra de respecter la distance d'1m50 latéralement avec un autre tireur et d'avoir une surface de 4m² minimum :

- **Si tous les tireurs ont un boîtier** : vous le garderez pendant tout le temps de la séance (il est interdit de le partager). A la fin de la séance, vous le remettrez dans une boîte dédiée à cet effet
- **S'il y a plus de tireurs que de boîtiers** :
 - les tireurs sans boitier se branchent côté mur en partant de la 1ère piste métallique et restent toujours branchés pendant un temps déterminé en début de séance
 - Les tireurs avec boitier viennent compléter les pistes et pourront changer de piste pendant ce même temps déterminé, au fur et à mesure des matchs
 - Au bout du temps imparti, on fait une rotation
 - Tous les boitiers reviennent vers le référent et sont désinfectés
 - les tireurs se débranchent

- les prises utilisées sont désinfectées par le référent sécurité!

C'est la pause!

- On redistribue les boîtiers en priorité à ceux qui étaient branchés et on refait la même procédure
- A la fin des matchs, les boîtiers sont déposés dans une boîte spécifique
- A la fin de la séance, les tireurs cherchent leurs affaires sur leur emplacement, en respectant la distanciation physique
- Avant de quitter son espace de gradin, les tireurs prendront une lingette et essuieront leur place, après que le référent ait vaporisé du produit désinfectant.
- Les lingettes se jettent dans une poubelle spécifique
- Sortir par le couloir matérialisé à sens unique côté vitre

Le port du masque sanitaire est obligatoire dès lors que vous quittez le plateau de jeu (toilette / hall / buvette ...)

Evitez au maximum de toucher les poignées de porte, les objets présents dans la salle, ... un dispositif de désinfection (spray et lingettes) est à votre disposition si besoin.

Pendant toute la durée de votre séance, vous devrez respecter les gestes barrières (pas de poignée de main, pas d'accolade, pas d'embrassade, une distance minimum de 1,50m entre deux personnes).

Ces conditions de reprise sont mise en place pour garantir votre sécurité et la sécurité de tous! Ce protocole est conforme aux recommandations du Ministère des Sports, de la Fédération Française d'Escrime et de la Commune de Geispolsheim.

Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes !

Le non respect de ces consignes peut entraîner l'expulsion du tireur ou l'arrêt de la séance !